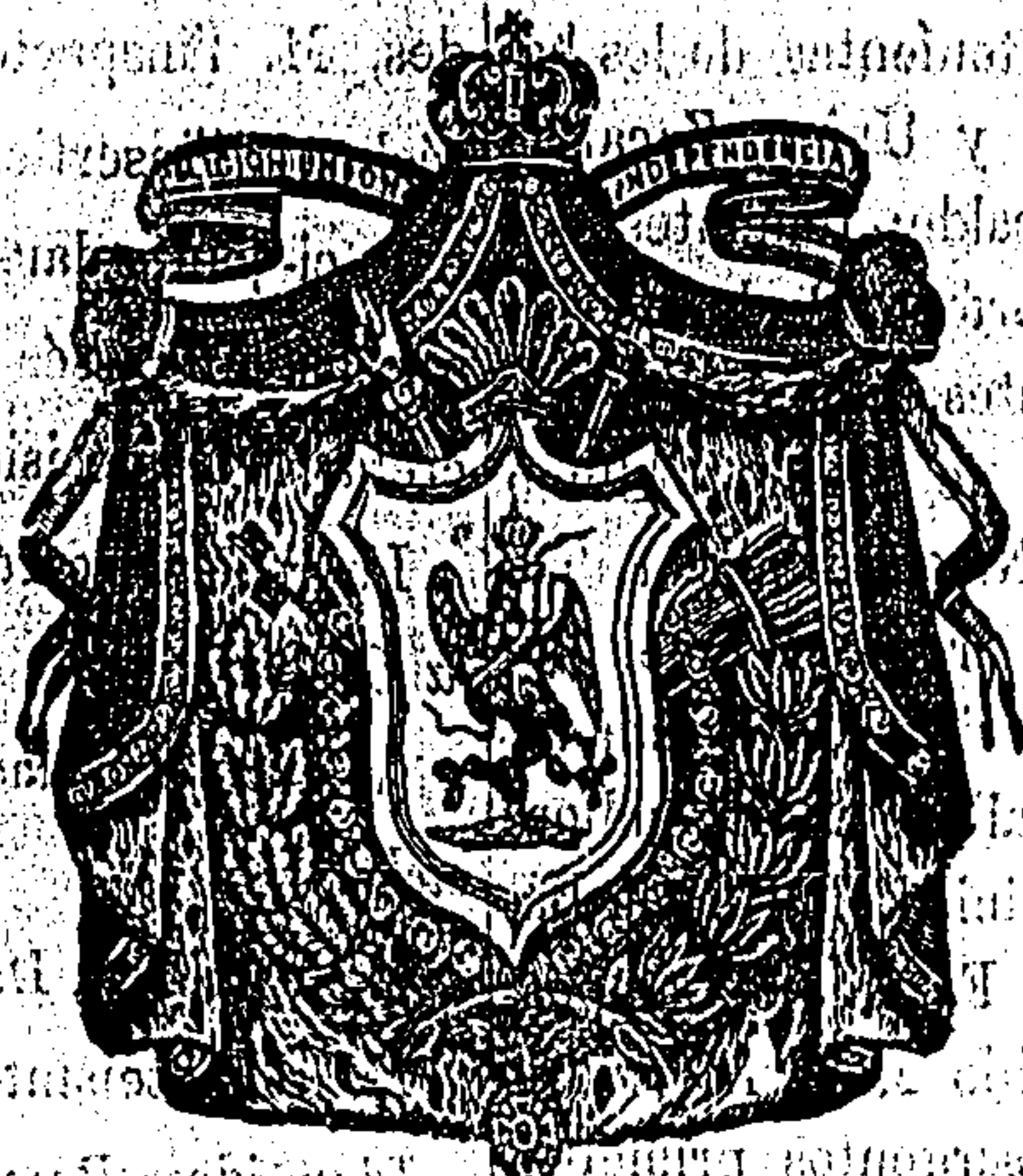


## GAZETTE



## OFFICIELLE

## DE L'EMPIRE MEXICAIN.



## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT DU JOURNAL.

Ce journal se publiera le Mardi, Jeudi et Samedi de chaque semaine.  
Le prix de l'abonnement par mois pour la capitale est de UNE PIASTRE payable d'avance, et de DIX REAUX pour les Départements, franc de port.  
Ces qui voudraient souscrire au journal peuvent s'adresser au bureau de l'imprimerie, rue del Aguila num. 13; à la librairie de E. Antonio de la Torre, au coin des portales de Mercaderes et Agustinos, et à la librairie de M. José M. Aguilar, 1.º de Santo Domingo num. 6.

## AVIS.

TRÉSOR FRANÇAIS.  
COURS DU CHANGE SUR PARIS.  
4 frs. 95 c. la piastre.

## NOUVELLES OFFICIELLES.

Tulancingo, le 13 Mars 1864.—M. le commandant Miguel Rudicano me communique de Zacualtipan ce qui suit par une lettre particulière datée du 11 du courant.

Honneur et gloire au gouvernement de Tulancingo!

A M. le général Francisco Gonzalez Pavon.

Dans la matinée de ce jour, après un combat de trois heures qui fait honneur à l'ennemi, nous avons occupé cette place, et pris un obus de 12, une pièce de 8 et une grande quantité d'armes et de munitions. M. le commandant Romero sous les ordres duquel j'ai combattu comme simple soldat donnera à V. S. le détail de cette action.

Je ne puis en ce moment que féliciter V. S. à propos de ce triomphe décisif, car outre les munitions de guerre tombées en notre pouvoir, nous avons fait prisonniers le gouverneur Manuel de la Peña, le Lic. José Isaac Sancha, Manuel Martinez de Castro, le Lic. Juan Benavides, Ignacio de la Peña y Ramirez, le capitaine d'infanterie Luis Máximo Rodriguez, Ignacio Durán et le fameux Alarcón.

Que V. S. reçoive mes félicitations et l'expression de la considération de son dévoué serviteur.

J'ai l'honneur de transmettre à V. S. cette heureuse nouvelle, ajoutant que, d'après des renseignements dignes de foi, Tuxpan a été occupé le 9 par les troupes impériales; ce qui contribuera efficacement à la prompte pacification de tout le Nord jusqu'à Tampico; car Zacualtipan était le point d'appui des dissidents; et comme cette place était fortifiée ils s'y croyaient en sûreté. Mais rien n'a pu arrêter l'élan des vaillants chefs le commandant d'escadron de Chignahuapam, Santiago Romero et Miguel Audicano commandant de l'escadron de ce chef-lieu, qui de concert ont attaqué la place, sans autre secours que soixante hommes de Huayacocotla placés sous les ordres du commandant Antonio Salazar. Je crois de-

voir recommander spécialement au gouvernement suprême ces chefs et ces soldats.

Aussitôt que le rapport détaillé de cette affaire me parviendra je l'adresserai à V. S.

Parmi les prisonniers gravement blessés se trouve le commandant d'escadron Pomposo Sancha.

Que V. S. veuille bien féliciter la Régence de l'Empire à l'occasion de ce glorieux fait d'armes qui pacifiera mon district.

Parmi les instructions que j'ai données au commandant Audicano je lui recommande spécialement d'organiser l'administration des districts de Zacualtipan et de Mexitlan, en y établissant des autorités provisoires, jusqu'à ce que je puisse proposer à V. S. celles qui doivent fonctionner définitivement, et surtout d'organiser le service des rentes publiques en y rappelant l'ancien administrateur M. Francisco Lezama dont les connaissances et la bonne réputation peuvent être fort utiles.

Que V. S. veuille bien agréer l'assurance de ma considération.

Le général, préfet du district, *Francisco Pavon*.—A M. le Sous-secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur.

Pour copie certifiée conforme.—Le Sous-secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur, *José María Gonzalez de la Vega*.

Secrétairerie d'Etat du Département de la Guerre et de la Marine.—1e section.—Palais Impérial à Mexico, le 14 Mars 1864.—Préfecture supérieure politique du département de San Luis Potosí.—Section de guerre. San Luis Potosí, le 8 Mars 1864.

*Etat nominal des chefs et officiers faits prisonniers de guerre dans l'action du 27 Décembre, aux quels il a été délivré des passeports après avoir signé l'acte d'adhésion.*

M. Angulo, commandant gradué, capitaine pour Mexico.

M. Lorenzo Mendez, capitaine pour aller sur divers points du département s'occuper d'affaires d'haciendas.

M. Pedro Garcia, lieutenant; pour rejoindre sa famille dans le Valle de San Francisco.

M. Patricio Razo, sous-lieutenant; pour Mexico.

Jesus Espinosa, id. id.

Zeterino Martinez, id. id.

Il a été délivré aux autres prisonniers et sur leur demande un sauf-conduit pour qu'ils ne soient point inquiétés; mais sous la condition de résider dans cette ville sur parole, pour les individus ci dessus mentionnés.

Le secrétaire général de la préfecture politique supérieure, *Severo L. Reyes*.

Pour copie certifiée conforme, *Juan de D. Peza*.

## ACTES D'ADHESION.

## A L'INTERVENTION ET A L'EMPIRE.

Francisco Pastrana, secrétaire de l'ayuntamiento de cette ville certifie: que sur le registre des procès-verbaux se trouve inscrit l'acte suivant:

En la ville de Campêche le 29 Janvier 1864, les soussignés s'étant réunis sur la convocation de M. le colonel Manuel Mendez préfet politique du district, à l'effet de délibérer sur les résolutions à prendre dans les graves circonstances où se trouve la nation, et considérant que d'après les dernières nouvelles le gouvernement constitutionnel a cessé d'exister après la fuite du président Juarez:

Que la majorité de la nation fatiguée des maux d'une guerre fratricide causée par la forme de gouvernement républicain dont les principes séduisants en théorie n'ont produit en réalité que le désordre, l'immoralité et la ruine du pays, tous voulant sous un pareil régime, commander sans oboir, a adopté la forme de gouvernement monarchique en proclamant empereur du Mexique l'Archiduc Ferdinand Maximilien d'Autriche:

Considérant que toute la péninsule du Yucatan a adopté les principes proclamés par la nation, la ville de Campêche a adhéré aux résolutions suivantes:

1.º Campêche reconnaît la Régence établie dans la capitale de l'Empire comme gouvernement légitime, promettant d'obéir à tous les décrets qu'elle rendra, ainsi qu'à S. M. le prince Maximilien d'Autriche appelé par la volonté de la nation au trône du Mexique.

2.º En attendant que la Régence prenne les mesures qu'elle jugera convenables, le commandement politique et militaire de la péninsule du Yucatan restera confié à S. E. le général Felipe Navarrete reconnu en cette qualité par toutes populations du territoire de Campêche, qui refuse de reconnaître plus longtemps l'administration démagogique de Pablo Garcia; et cette ville reste placée sous l'administration du gouvernement de Mérida, comme elle l'était antérieurement à l'année 1857, époque à laquelle elle en fut séparée.

3.º Le général Felipe Navarrete est revêtu de toutes les facultés nécessaires pour organiser l'administration du Yucatan, d'après les bases proclamées par l'intervention avec réserve dell'approbation de la Régence de l'Empire.

4.º Des copies du présent procès-verbal seront transmises à la Régence par l'intermédiaire de M. G. Gloué, chargé de les adresser au général Felipe Navarrete et à S.

E. l'amiral qui a contribué si efficacement à la défaite de nos ennemis, et auquel seront adressés également les témoignages les plus sincères de reconnaissance.

En foi de quoi ont signé:

El prefecto político, Manuel Mendez Hernandez; alcalde 1.º, Pedro Ramos, idem 2.º, Domingo Barret; idem 3.º, Manuel López Martinez; regidor, Ramon Estrada; idem, Julian Gual; idem, Pablo Llovera; idem, José María Lavalle; idem, Francisco M. Gregor; sindico procurador, Manuel E. Carrillo; juez de lo criminal, Nicolas Dorantes y Avila; juez de lo civil, Dr. Manuel Ramos; cura de la parroquia del centro, Gregorio Jimenez; cura cuadjutor, Mamerito Ojeda, Eduardo Barron, presb. Nicanor Salazar, Joaquin Estrada, presb. Vicente Mendez, Lic. Juan Mendez Ojeda, José D. Gonzalez, presb. Juan F. Araos, presb. Dimas Aguilar, presb. Máximo Abreu, Pablo Sotelo, Miguel Urbina, Pedro Soler, Diego A. Acevedo, Teodoro Arbisa y Arnaldo, Manuel Oliver, Mariano Quijano, Jesus María Freyre, Gabriel Aubry, Manuel Masa, Francisco Fuentes, José Benito Silva, Julian Ortiz; el coronel permanente, Gerónimo López de Llergo; José María Blanco, J. G. Castilla y Perea, Ramon Cantarell, J. de Molina Ferrer, Joaquin Urbina Cahue, Antonio Orenzo; escribano público, Sabas Carbajal; Demetrio Argaes, Alejo Perez, Domingo Quintana; comandante de policia, José Ibañez; segundo idem de idem, Mannel Osorio; Antonio Galindo, Julian Cenera, José J. Rodriguez, Norberto Trejo, José J. Quijano, José María Marcin, Manuel J. Dorantes, José del C. Villorin, Juan Bautista Canabal, Estévan Brito, Perfecto Castro, Matias Vera; presbitero bachiller José María Ceralain; José María Granados, José María Camacho, Manuel Gonzalez, Hilario Mbrales, Juan P. Marcin, José María Perez, Mauricio Moreno Guerra, José Antonio Carenso, Pedro Miranda, administrador de la aduana marítima, Eduardo M. Gregor; contador de la misma, Francisco Quintana; oficial 2.º, Manuel Cosgalla; idem 3.º, Nicolás Ferrer; vista, José María Castillo; Isidoro Santa María, Pedro J. Palma, Manuel A. Sosa, Joaquin Lena, Buenaventura Lara, Francisco Pino, Juan Francisco M. Gregor, José María Moreno, Agustín Lazo, José María Guzman, Romualdo Villanueva, Guillermo Gil, José María Rico, José María Hernandez y Perez, Carmen Campos, Joaquin Rico, Celso López, Santos Lara, Luis López, Antonio Regil, Gervacio Aguilar, Porfirio Ollos, José E. Chozza, Tiburcio S. Hernandez, Manuel Bueno, Claudio Vargas, Leandro Ganzo, Manuel Gonzalez y Montero, Carlos Ortiz, José E. Palacios; administrador de correos, Juan de Molina; Manuel J. Lavalle, José de los Angeles Rodriguez, Pelayo Noriega, José María Souza, José L. Ruiz, José María Gonza-